

Le piégeage alimentaire des frelons asiatiques en question?

Synthèse de la FDGDON de la Manche sur les connaissances du piégeage du Frelon asiatique, en février 2020.



Le piégeage alimentaire de printemps fait baisser le nombre de nids.

C'est faux. Aucune étude scientifique n'a prouvé que le piégeage alimentaire pouvait faire baisser le nombre de nid. Y compris l'étude Bordelaise, avec 15.000 pièges sur 550km² (soit 1 piège tous les 200m) et des milliers de femelles capturées... et toujours autant de nids... Résultats identiques dans d'autres études et secteurs (Dordogne, Tech de Buch, Andernos-les-Bains... *Source : Publication du MNHN et de la DRAAF aux Journées nationales des Groupements Techniques Vétérinaires de 2013*).



Le piégeage alimentaire empêche la construction d'un nid sur ma propriété.

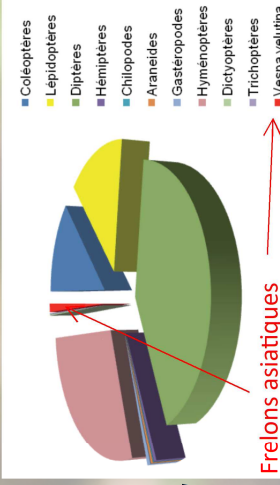
C'est faux. Une action de piégeage, notamment par voie alimentaire (les pièges d'aujourd'hui), n'apporte aucune garantie de non-installation ou de non-réinstallation d'un nouveau nid, tant la dissémination sur le territoire est importante. Le piégeage ne protège pas contre le risque d'installation d'une colonie, ni contre le risque d'attaque humaine.



Le piégeage alimentaire des frelons asiatiques est néfaste pour la biodiversité.

C'est vrai. Il n'existe pas à ce jour de piège totalement sélectif (c'est-à-dire, aucune capture d'une espèce non-cible). Ainsi, par piégeage alimentaire, de nombreux Diptères (famille des mouches), Lépidoptères (papillons, notamment de nuit – qui sont d'importants pollinisateurs), Hyménoptères (ex : frelons européens qui ont une place de prédateur/régulateur dans la nature), sont des espèces très sensibles au piégeage du frelon asiatique,... mais aussi très utiles pour la biodiversité. Alors préservons-les !

Source :
Publication du
MNHN dans la
revue
« Insectes »
en 2010



Frelons asiatiques

Proportion d'individus capturés en moyenne par piège : en haut, les différents groupes d'invertébrés et ordres d'insectes (avec la correction : ensemble fournis d'un échantillon = 1 individu)



Le piégeage des frelons asiatiques est aujourd'hui réservé aux apiculteurs pour la protection de leurs ruchers et uniquement quand ils sont attaqués.

C'est vrai. C'est ce qui est indiqué dans les notes ministérielles à l'attention des Préfets. Il ne s'agit pas ici de gérer les populations de frelons asiatiques (impossible dans l'état actuel avec le piégeage alimentaire) mais de tenter de capturer le frelon asiatique avant qu'il ne prédate une abeille. Il s'agit donc d'un piégeage de protection des ruches. En outre, l'apiculteur se doit d'assurer lui-même la sélectivité des pièges et de relâcher les espèces non-cibles.



Il ne faut pas croire tout ce l'on voit ou lit sur internet au sujet du frelon asiatique.

C'est vrai. Il faut rester très prudent sur les sources d'information. Il y a beaucoup de désinformation sur le frelon asiatique, d'incitations en tout genre, sans aucune véracité technique ni scientifique. Bref, laissons la parole aux experts et scientifiques de renom. D'ailleurs, pour la FDGDON 50, les organismes scientifiques de référence sont l'IRBI (www.frelonasiatique.univ-tours.fr) et le MNHN (www.frelonasiatique.mnhn.fr).

En conclusion, n'incitez pas le piégeage alimentaire du frelon asiatique, mais consacrez votre énergie à la recherche des nids de frelons asiatiques et leur signalement en mairie...